

# LES PARCOURS PIONNIERS ALLIANCE DROIT ET SANTE

## MASTER 1et 2 DROIT « AFFAIRES SANTE »

Mention DROIT des affaires, option droit des affaires appliqué au monde de la santé, diplôme délivré en faculté de droit de St Etienne

*Mutualisé avec*

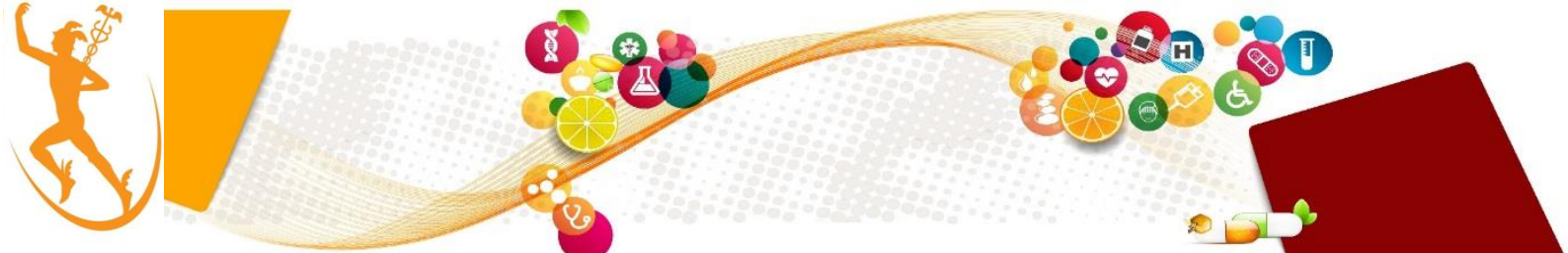
## MASTER INGENIERIE DE LA SANTE,

Diplôme de médecine, Faculté de médecine Jacques Lisfranc, UJM, St Etienne

RECHERCHES : transversalité, pluridisciplinarité,

Thésards en droit rattachés au Cercriid UMR CNRS 5137,





## MASTER 1 DROIT DES AFFAIRES, PARCOURS DROIT ET ENTREPRISE

### SPECIALISATION DROIT DES AFFAIRES APPLIQUE AU MONDE DE LA SANTE

Responsable B Espesson-Vergeat

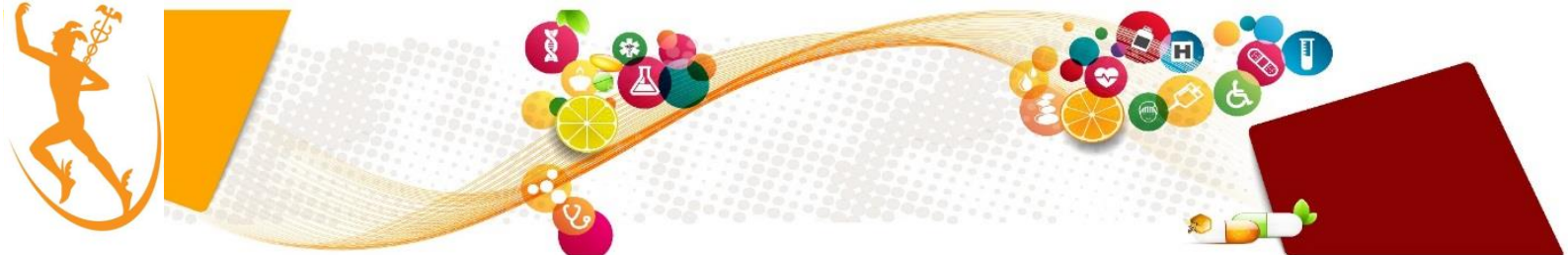
Les étudiants qui choisissent ce parcours suivent le tronc commun de droit des affaires et disposent d'enseignements spécifiques portant sur le droit des affaires appliqué au monde de la santé.

Par ailleurs, ils doivent effectuer un stage d'une durée variable, selon qu'ils choisissent ou non l'UEP.

Il est fortement recommandé d'effectuer le stage dans une entreprise ou établissement de santé en vue de la poursuite du cursus en master 2 droit des affaires appliqué au monde de la santé.

#### SEMESTRE 1

TRONC COMMUN	COURS MAGISTRAL		TD	ECTS	
<b>Pôle droit civil de l'entreprise : U 1</b>					
Contrats civils et commerciaux	27 h CM	Examen / 20	14 h TD	CC/ 10	6 ECTS
Droit des sûretés	27 h CM	Examen / 20	14 h TD	CC/ 10	6 ECTS
Droit patrimonial de l'entrepreneur	20 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS
Droit international privé	27 h CM	Examen / 20	--	--	3 ECTS
<b>Pôle droit économique de l'entreprise : U2</b>					
Droit de la concurrence	20 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS
Droit de la consommation	20 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS
Droit comptable	24 h CM	Examen / 20	--	--	3 ECTS
<b>ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : U3</b>					
<b>Spécialisation affaires appliquées aux industries de la santé</b>					
Environnement économique, institutionnel, aspects santé publique et économiques de la santé	20 h CM	Examen / 20			2 ECTS



Anglais	--	--	20 h TD	CC/ 10	2 ECTS
Module insertion professionnelle			12 h TD		2 ECTS
<b>Total</b>	<b>185 h CM</b>	--	<b>60 h TD</b>	--	<b>30 ECTS</b>

## SEMESTRE 2

### Semestre sans UEP

#### TRONC COMMUN

##### Pôle droit des relations financières de l'entreprise : U 4

Droit des entreprises en difficulté	27 h CM	Examen / 20	14h TD	CC/ 10	5 ECTS
Droit fiscal	27 h CM	Examen / 20	14h TD	CC/ 10	5 ECTS
Droit bancaire et ingénierie financière	27 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS

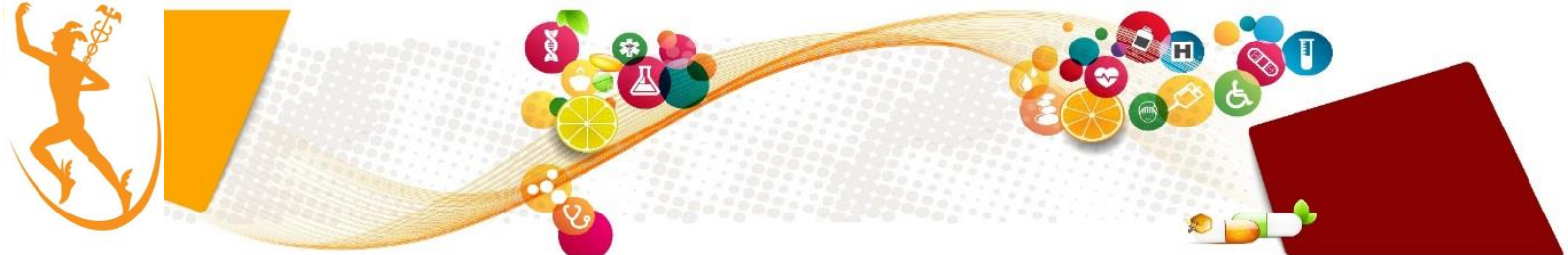
#### ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : U5

##### Spécialisation affaires appliquées aux industries de la santé

<b>Contentieux en santé</b>	<b>20 h CM</b>	Examen / 20			2 ECTS
Droit de la propriété intellectuelle	27 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS
Procédures civiles d'exécution	27 h CM	Examen / 20	--	--	2 ECTS
Anglais	--	--	20 h TD	CC/ 10	2 ECTS

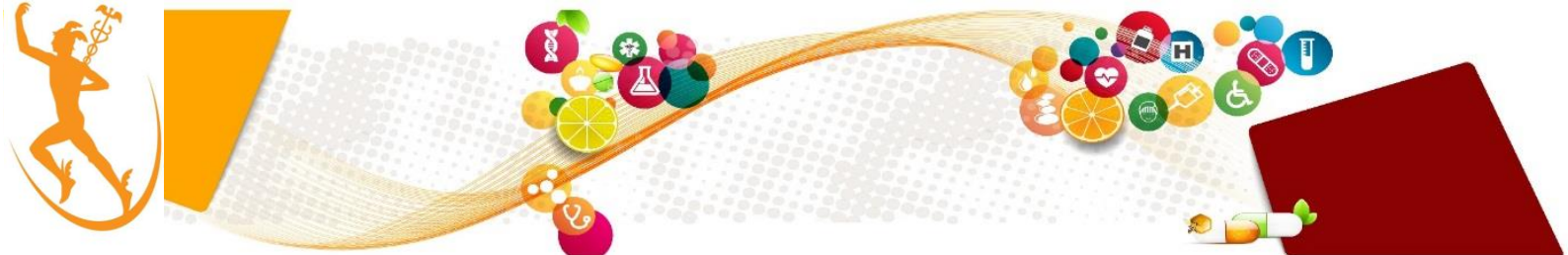
#### EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL (EMP)

Stage de 3 à 6 semaines	--	--	--	--	10 ECTS
<b>Total</b>	<b>155 h CM</b>		<b>68 h TD</b>		<b>30 ECTS</b>



**Semestre avec UEP**

TRONC COMMUN						
<b>Pôle droit des relations financières de l'entreprise: U 4</b>						
Droit des entreprises en difficulté	27 h CM	Examen / 20	--	--		3 ECTS
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : U5						
<b>Spécialisation affaires appliquées aux industries de la santé</b>						
Droit de la propriété intellectuelle	27 h CM	Examen / 20	--	--		3 ECTS
Contentieux en santé	20h CM	Examen / 20				3 ECTS
UNITE D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE						
Stage de trois mois	--	--	--	--		21 ECTS
<b>Total</b>	<b>74 h CM</b>					<b>30 ECTS</b>



**MASTER 2 MENTION « DROIT DES AFFAIRES »**

**PARCOURS « DROIT DES AFFAIRES APPLIQUE AU MONDE DE LA SANTE »**

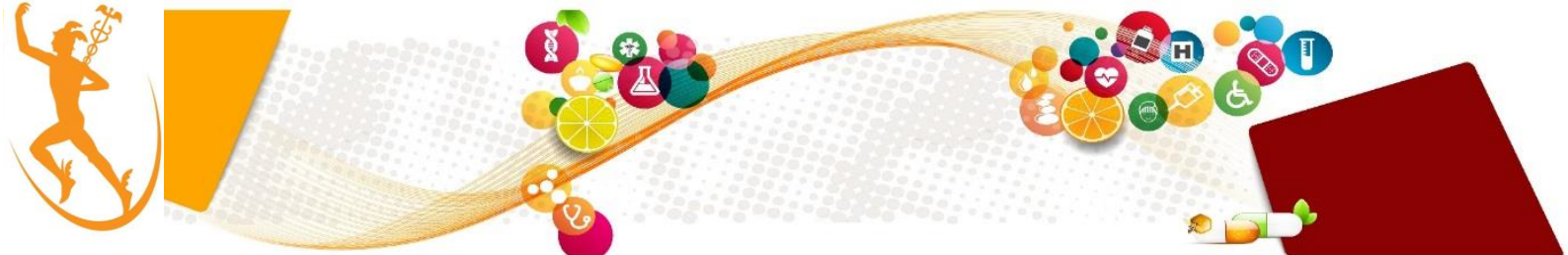
Sous la Direction de Béatrice Espesson-Vergeat mcf hdr droit

**mutualisation**

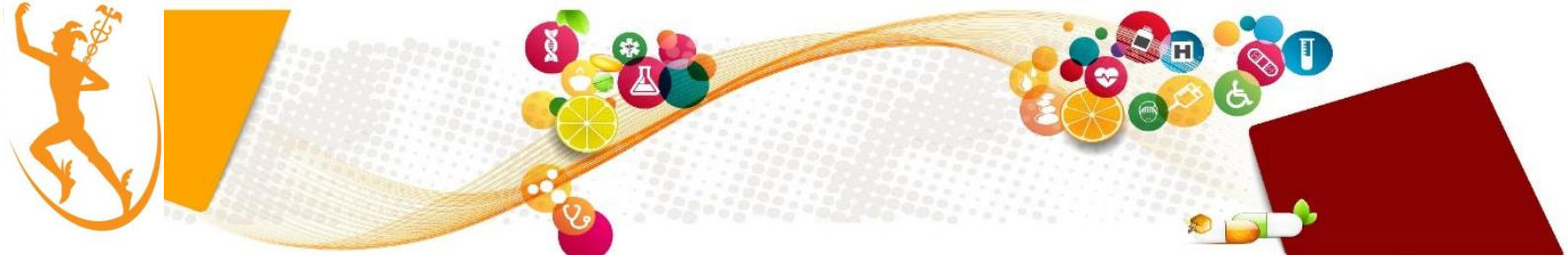
**MASTER EN MEDECINE « INGENIERIE DE LA SANTE »**

Sous la direction de Nathalie Perek Courbon PR MEDECINE

<b><u>POLE 1 SCIENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DE LA SANTE (2 ects)</u></b>	<b><u>15 h</u></b>	<b>2 ects</b>
<b>INITIATION A LA RECHERCHE : réalisation d'un mémoire</b>		
Politiques nationales et internationales de santé publique	4 h	
Stratégies économiques de la santé	4 h	
Impacts juridiques et évolutions réglementaires	4 h	
Vocabulaire scientifique et médical	3 h	
<b><u>POLE 2 PRODUITS DE SANTE ET PRATIQUES DE SANTE ( 2 ects)</u></b>	<b><u>30 h</u></b>	<b>2 ects</b>
Qualification juridique des produits de santé, nationale internationale	10 h	
Réglementation internationale des produits de santé	8 h	
Contentieux européen et international	12 h	
<b><u>POLE 3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (4 ects)</u></b>	<b><u>50 h</u></b>	<b>4 ects</b>
Contrats de recherche et partenariats publics-privés	15 h	
Développement des essais et des études cliniques	12 h	
Protection du patient et responsabilité des professionnels de santé	15 h	
Financement de la recherche et valorisation	15 h	

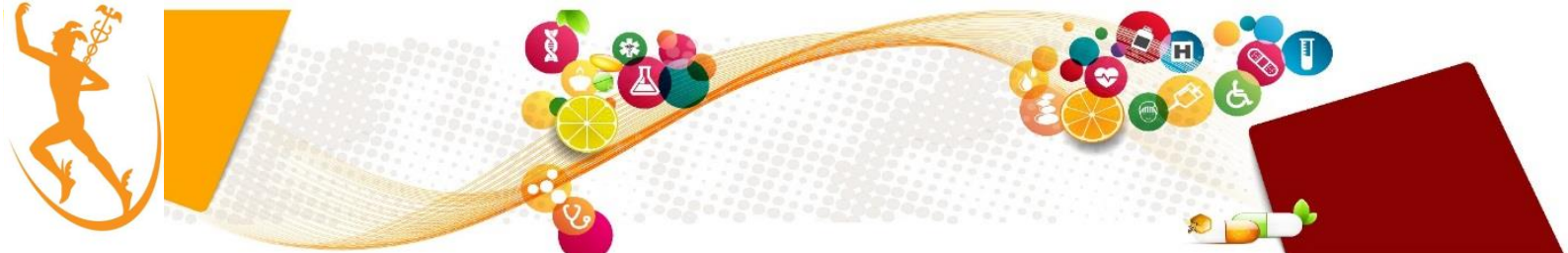


	8 h	
<b><u>POLE 4 PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE (4 ects)</u></b>		
	<b>50 h</b>	<b>4 ects</b>
Innovation et brevetabilité des produits et des pratiques de soins		
Protection des droits de propriété industrielle	10 h	
Propriété intellectuelle, autorisation administrative, protection des données	10 h	
Contentieux de la propriété industrielle et intellectuelle	15 h	
	15 h	
<b><u>POLE 5 RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES DE SANTE (3 ects)</u></b>		
	<b>40 h</b>	<b>3 ects</b>
- Restructuration des groupes et évaluation des entreprises de santé		
- Fiscalité internationale des groupes	12 h	
- Fiscalité des produits de santé	20 h	
	8 h	
<b><u>POLE OUTILS (3 ects)</u></b>		
<b>Management vie en entreprise</b>		
	<b>70 h</b>	<b>3 ects</b>
<b>Insertion pro « COACHING » (université 8h)</b>		
Place et rôle de la cellule juridique dans l'entreprise de santé		
Relation de la cellule juridique avec les directions opérationnelles, et générale	15 h	
L'organisation du cabinet d'avocat		
<b>ANGLAIS affaires santé</b>		
Accompagnement oral et écrit (suivi dans chaque pole)		
<b>Numérique:</b> recherche et traitement des données, technique de veille,	40 h	
	15h	
<b><u>POLE 6 REGLEMENTAIRE (3 ects)</u></b>		
Autorisation de mise sur le marché des produits de santé et vigilances	<b>50h</b>	<b>3 ects</b>



(licence, enregistrement, autorisation)		
Responsabilité des autorités de santé nationales, européennes, internationales	15 h	
Responsabilité des acteurs, laboratoires et professionnels, produits défectueux		
COMPLIANCE	8 h	
	12 h	
	15 h	
<b><u>POLE 7 PRODUCTION (2 ects)</u></b>		
- Contrats de production	<b>40 h</b>	<b>2 ects</b>
- Assurance		
- Environnement		
	20h	
	10h	
<b><u>POLE 8 DISTRIBUTION (4 ects)</u></b>		
- Transparence, Publicité santé		
- Droit et économie du numérique		
- Droit du commerce international	<b>50 h</b>	<b>4 ects</b>
- Organisation des circuits de distribution		
	10 h	
<b><u>POLE 9 CONCURRENCE (3 ects)</u></b>	<b>15 h</b>	
	15 h	
- Pratiques restrictives de concurrence	10 h	
- Contentieux de la concurrence		
<b><u>POLE 10 STAGE (30 ects)</u></b>	<b>40 h</b>	<b>3 ects</b>
<b>3 MOIS MINIMUM A 6 MOIS (France ou international)</b>	20h	
	20h	
		<b>30 ects</b>





## PRECISIONS SUR LE PROGRAMME

Les modules mentionnés en orange sont les cours communs avec le master 2 affaires, spécialité « droit et entreprise ».

Les pôles mentionnés en vert sont mutualisés avec le master « ingénierie de la santé » en médecine, et intégrés dans les plaquettes de médecine. Les étudiants de médecine qui suivent le cours sont inscrits en médecine.

Les cours de Coaching sont en partie assurés par le module organisé par l'université, pour 8h.

Les cours de numérique visent à apporter les techniques d'utilisation indispensable des nouvelles technologies indispensables en entreprise.

## MODALITES

Chaque pôle est encadré par un enseignant universitaire.

Les intervenants, au sein de chaque pôle, sont universitaires et professionnels.

Le travail dans chaque pôle est une mise en situation professionnelle.

Les cours sont assurés partiellement en anglais. Le contenu des cours d'anglais est en lien avec chaque pôle.

Dans chaque pôle, l'examen donne lieu à une seule épreuve sur dossier décidée par les intervenants. L'encadrant assure l'organisation de l'examen.

Les examens se déroulent en trois temps :

1<sup>ere</sup> période : examen en décembre sur les pôles 1, 2, 3, 4,5

2<sup>eme</sup> période : examen en avril sur les pôles 6, 7, 8, 9

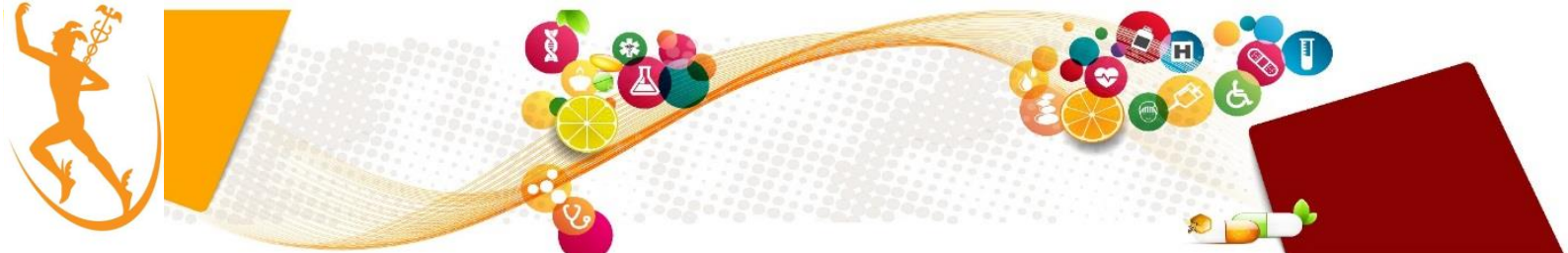
3<sup>eme</sup> période : soutenance en septembre du mémoire à la fin du stage, pôle 10

Les stages se déroulent sur une période de 3 mois minimum à 6 mois.

Ils ont lieu en France ou à l'étranger. Ils donnent lieu à un mémoire de recherche pro, encadré par un universitaire et un professionnel.

Le mémoire peut avoir un caractère recherche permettant d'ouvrir sur une candidature de thèse en convention Cifre.





## PARTENARIATS

## CONTACTS

**Béatrice ESPESSON-VERGEAT**  
**RESPONSABLE PARCOURS DROIT « AFFAIRES SANTE »**

Maître de conférences HDR en droit privé

Directrice du Master "Droit des affaires appliqué au monde de la santé"

Membre du Cericid CNRS- UMR 5137

[beatrice.espeyson@univ-st-etienne.fr](mailto:beatrice.espeyson@univ-st-etienne.fr)

Tél. : 04 77 42 13 77

**Nathalie PEREK**  
**RESPONSABLE PARCOURS MEDECINE «INGENIERIE DE LA SANTE »**

Professeur en médecine

[Nathalie.perek@univ-st-etienne.fr](mailto:Nathalie.perek@univ-st-etienne.fr)

**Mathieu COMBET**  
**CO-RESPONSABLE LICENCE droit « AFFAIRES MEDICALES »**

Maître de conférences en droit privé

[Mathieu.combet@univ-st-etienne.fr](mailto:Mathieu.combet@univ-st-etienne.fr)

Marie-Noelle DAGUIN  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE DROIT  
[Marie-noelle.daguin@univ-st-etienne.fr](mailto:Marie-noelle.daguin@univ-st-etienne.fr)

## Sites internet

<https://masterdroit-affaire-sante.univ-st-etienne.fr>